

établissement si honorable pour les Canadiens, et sans lequel cette Province était menacée de tomber sous le joug d'une puissance ennemie ? Est-ce Mr. Papineau ou Mr. Vallières ?

Qui est-ce qui, étant Orateur de la Chambre, lui a fait adopter, par un conseil violent et précipité, le terrible faux pas de porter plainte au Gouverneur contre Mr. Richardson, Membre du Conseil Législatif, pour des paroles prononcées dans le Conseil, et a par ce moyen attiré à la Chambre d'Assemblée un refus humiliant de la part du Gouverneur, procuré au Conseil au triomphe complet sur la Chambre, et convert la Représentation Canadienne du plus grand ridicule ? Est-ce Mr. Vallières ou Mr. Papineau ?

Les réponses à ces questions sont faciles pour tous ceux qui connaissent tant soit peu nos affaires publiques, elles son décisives contre celui qu'elles accusent de tant de torts, et pour celui qu'elles en absolvent.